

ARSION

(export du DFSM au 19/04/2026 à 13:58)

[1] ARSION Médecine - Chirurgie

nom fém.

Étymologie FEW XXV 356b : *arsio

Définition

Action de soumettre la peau, une plaie, une partie du corps à une chaleur intense pour soigner, en brûlant et en détruisant la partie malade.

Notes

- syn ADUSTION syn CAUTÉRISATION syn CAUTÈRE syn IGNITION

Citations

- Se il avient que flestre ou apostume naisse en tel lieu tu le gariras ensi com nos avons enseigné devant. Et saches qu'en tel lieu puez tu faire incision ou arsion et metre fors oignement violent.
Anon. [Roger de Salerne], *Chirurgie 1, Sloane 1977, XIIIe s., fol. 38va.*

[2] ARSION Médecine - Médecine

nom fém.

Etymologie FEW XXV 356b : *arsio

Définition

Action de brûler par une chaleur* excessive la matière* et de produire ainsi des fumées venimeuses* causes de pestilence ou encore des poudres signes de cette pestilence.

Notes

- syn COMBUSTION syn BRÛLEMENT
- Note encyclopédique
Outre une brève définition par équivalence dans le lexique d'auteur qui accompagne le *Poème sur la grande peste de 1348* (définition qui figure *infra*), *Arsion* est utilisé à deux reprises par Olivier de la Haye, dans des passages du poème où sont expliqués les causes d'un air empoisonné (v. 924-931) puis comment la matière "d'embas montee" et brûlée dans l'air produit cendres et poudres signes de pestilence (v. 1092-1099). Ce sont ces passages qui nous permettent de proposer la définition qui figure *supra*. [I. Vedrenne-Fajolles]

Citations

- **Arsion**, c'est a dire bruslement et combustion.
Olivier de la Haye, *Poème sur la grande peste*, 1426, p. 175.